

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'École internationale du Mont-Bleu du 5 décembre 2024

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences et vérification du quorum

Parents : Véronique Fortin, Sébastien Fournier, Marjorie Gasse, Pauline Mpouma et Pierre-Samuel Proulx.

Personnel de l'école : Chantal Bélanger et Pierrette Labelle.

Autre : Chantal Cousineau (direction).

Absences : Valérie Legault, Janie Roy et Priscilla Thibault-Bernier.

Sébastien Fournier constate le quorum à 18 h 40.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierrette Labelle propose d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

1.3 Suivi quant au membre de la communauté;

3.6 Modification du calendrier de rencontres;

Varia : Participation aux sports parascolaires + Application Hop Hop (SDG).

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-24-25-14

1.3 Adoption du procès-verbal du 9 octobre 2024 et suivis

Suivis :

- Retour sur le membre de la communauté effectué par Véronique Fortin : La Maison Daniel Johnson pourrait collaborer avec l'école sur des projets comme elle l'a fait en 2017, par exemple avec des paniers de Noël et des ateliers sur la pauvreté. Mais, l'organisme n'a pas les ressources pour avoir un représentant à notre conseil d'établissement. La Maison Daniel Johnson propose de considérer des organismes qui sont en lien avec des problématiques vécues à l'école. Aucun n'est ressorti dans les recherches effectuées jusqu'à maintenant. La direction, Chantal Cousineau, va insérer une invitation dans l'Info parents de janvier 2025.
- Il semblerait qu'il soit trop tard pour relancer les parents pour avoir un représentant au comité EHDA. La direction va vérifier auprès de la direction générale. Un partenariat avec la Maison Lionel Émond serait possible.
- La lettre signée par le conseil d'établissement concernant le programme d'éducation internationale a été envoyée aux parents de l'école. Depuis la lettre envoyée par le CSSPO expliquant le statu quo, l'école n'a pas reçu de questions à ce sujet, sauf en ce

qui a trait au processus d'admission pour les classes à rythme accéléré pour l'année 2025-2026.

Chantal Bélanger propose d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-24-25-15

1.4 Période d'intervention du public/Correspondance

Sébastien Fournier présente le dépliant de la Fédération des comités de parents. Il s'informerait sur les conditions pour participer aux formations/conférences offertes.

1.5 Mot de la direction

- Le mois de décembre marque la fin de la première étape : 1^{er} bulletin et rencontres de parents. Les résultats scolaires des élèves sont bons. Les rencontres collaboratives ont toujours lieu et demeurent le moment privilégié pour discuter des pratiques gagnantes et des résultats.
- Les festivités du temps des Fêtes commenceront sous peu, le comité de la vie étudiante et l'OPP sont impliqués. Plusieurs activités sont à venir : déjeuner de crêpes, remise des mérites, spectacle, journées thématiques, etc.

2. POINTS D'INFORMATION ET/OU CONSULTATION

2.1 Admission des élèves en classe à rythme accéléré

- Changement de vent concernant les PPP au CSSPO : Le CSSPO a choisi de prioriser davantage le secondaire quant à la réflexion entamée, car les écoles secondaires ont des subventions et l'ajout de PPP fait partie des priorités du ministère de l'Éducation. Au niveau du primaire, il y a des choses qui se font pour les élèves talentueux, mais elles ne sont pas publicisées. Il faut trouver une façon de les mettre en valeur, pour démontrer ce qui se fait ailleurs. Finalement, l'école se réjouit de la décision. Les enseignants et la direction croient aux mérites du programme (vocabulaire, ouverture sur le monde, etc.). On revient au statu quo jusqu'à nouvel ordre. Le CSSPO doit approuver le changement de vocation d'une école.
- Processus d'admission au rythme accéléré : L'école coordonne le processus d'admission avec celui de l'École internationale du Village. Les demandes commencent déjà à rentrer. Environ 100 à 120 inscriptions sont reçues par année. L'école reçoit beaucoup d'appels en ce qui a trait aux admissions au préscolaire, au rythme accéléré et aux demandes de changement d'école présentement.

2.2 Mesure 50 530

L'école a reçu une bonne nouvelle. L'Outaouais a reçu beaucoup d'argent pour les cours d'école. L'école a été choisie! La somme de 90 000\$ sera octroyée à l'école (avec 10 000\$

de la Fondation) pour des abris solaires et des bacs de jardinage. Le projet de la Classe verte verra le jour ce printemps (appels d'offres en cours). Le drainage fonctionne, même si le gazon ne pousse pas. Des filets ont aussi été installés.

3. POINTS DE DISCUSSION ET DE DÉCISION

3.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Une modification a été apportée à la suite de la rétroaction reçue par Sébastien Fournier.

Pierre-Samuel Proulx propose d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité par courriel.

RÉSOLUTION : CÉ-24-25-16

3.2 Modalités des contenus en matière d'éducation à la sexualité (préscolaire)

Le contenu en matière d'éducation à la sexualité n'est pas obligatoire au préscolaire, alors qu'il est intégré dans le curriculum du primaire (CCQ : Culture et citoyenneté québécoise). À l'école, le contenu est intégré dans un module transdisciplinaire du programme international. Les parents du préscolaire pourraient demander une exemption. Les modalités et le moment doivent être annoncés aux parents.

Pauline Mpouma propose d'adopter les modalités du contenu en matière d'éducation à la sexualité pour le préscolaire telles que présentées.

Adoptées à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-24-25-17

3.3 Sorties scolaires 2024-2025

Les frais de sorties ne peuvent pas dépasser 45\$ et sont chargés seulement aux enfants qui participent. Les options pour la mesure Sorties en milieu culturel sont limitées en raison de la disponibilité. Les 4^e et 5^e années pourraient faire des demandes plus tard si l'occasion se présentait puisque les fonds sont disponibles. Si de nouvelles sorties sont proposées, elles seront présentées au CÉ par courriel pour approbation.

Véronique Fortin propose d'adopter les sorties scolaires telles que présentées.

Adoptées à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-24-25-18

3.4 Services complémentaires 2024-2025

Pauline Mpouma propose d'adopter les services complémentaires de l'école tels que présentés.

Adoptés à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-24-25-19

3.5 Contenu en orientation scolaire 2024-2025

Pierre-Samuel Proulx propose que le contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP) du 3^e cycle soit enseigné par les enseignantes, l'ADPEC et des ressources externes (ex : Formation professionnelle Outaouais), et ce, en conformité avec les contenus soumis par le MEQ.

Approuvé à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-24-25-20

3.6 Calendrier

Chantal Bélanger propose la date du mardi 15 avril 2025 au lieu du 22 avril en raison d'un conflit avec la rencontre du comité de parents.

Approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION : CÉ-24-25-21

4. RAPPORT DES DIFFÉRENTS PARTICIPANTS AU CÉ

4.1 Enseignants

Les élèves du préscolaire sont allées poster des lettres au père Noël. Ils étaient accompagnés des élèves de 3^e année. Les grands de 5^e année sont dans les contes de Noël. Les textes rédigés sont plus élaborés.

4.2 Service de garde

La technicienne du service de garde est absente. La direction informe le conseil d'établissement que tout va bien. Un suivi a été effectué aujourd'hui quant aux consignes à respecter sur la cour en raison de la première neige. Ce sont les éducateurs du service de garde qui surveillent sur la cour d'école.

4.3 Parents

Pierre-Samuel Proulx reconnaît l'efficacité du travail de Nathalie LeBlanc, éducatrice au service de garde, qui fait les appels en fin de journée.

4.4 OPP

La vice-présidente de l'OPP, Marjorie Gasse, fait un retour sur la campagne de financement : bon prix, bon choix, entreprise locale, mais les profits recueillis ne sont pas très élevés (environ 1 300\$). Une réflexion à ce sujet aura lieu à la prochaine rencontre de l'OPP. Les dîners-pizza se déroulent bien, le dernier de l'année est prévu le 12 décembre prochain. L'OPP prépare une reconnaissance pour la Semaine des enseignants.

4.5 Représentant du Comité de parents du CSSPO

En raison de la panne d'électricité de mardi dernier, la rencontre a été annulée et reportée à mardi prochain, soit le 10 décembre. Le président, Sébastien Fournier, demande aux parents de l'informer si des points souhaitent être soulevés par les parents de l'école.

4.6 Représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté.

5 VARIA

5.1 Participation aux équipes sportives parascolaires

Pierre-Samuel Proulx est entraîneur de mini-basket pour une équipe colibri. Il se pose des questions quant à la façon de recruter des enfants intéressés. Un système informel est en place pour valider l'intérêt général. Certains élèves se sont autoéliminés ou les parents ne sont pas au courant de leur intérêt. Monsieur Proulx se demande si un courriel pourrait être envoyé aux parents pour les informer que cela se passe et pour s'assurer que les parents soient au courant. La sollicitation des parents pourrait également être faite différemment. Certains parents pourraient se porter volontaires en sachant qu'il y a un intérêt pour une équipe.

5.2 L'application Hop Hop

Sébastien Fournier explique le système de valets à l'École du Plateau. Il explique aussi le fonctionnement du système Hop Hop utilisé à l'École du Plateau et à Altitude Gym. La plateforme enregistre quel enfant part avec qui et le service de garde est au courant à l'avance des arrivées et des délais à prévoir. Il n'y a pas de coût associé à l'installation de l'application, mais cela prend une tablette. C'est un outil de plus, mais les parents ne sont pas obligés de l'utiliser.

6 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est close à 20 h 31.

Prochaine réunion : le jeudi 13 février 2025.

Chantal Cousineau (directrice) _____

Sébastien Fournier (président) _____

Marjorie Gasse (secrétaire) _____